

DESCRIPTIF DE MODULE

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module Soins infirmiers et thérapies complémentaires (STC) 2019-2020

Code : S.SI.370.3905.F.19

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière en soins infirmiers selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type : Module à option clinique

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences A1, A2, A3, A4
- Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences B1, B2, B4
- Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences C1, C2, C3, C4
- Rôle de manager : en particulier la/les compétences D1, D3, D2
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences E1, E2, E3, E4
- Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences F1, F2, F3
- Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences G1, G4

Objectifs :

Développer des connaissances professionnelles sur les possibilités et l'intérêt de l'usage des thérapies complémentaires (MAC : médecines alternatives et approches complémentaires), leurs limites et éventuels dangers.

Accompagner les bénéficiaires de soins dans leur choix de MAC sécuritaire, en regard de leur situation individuelle de santé ou de maladie.

Identifier les enjeux d'une collaboration dynamique entre patient, thérapeutes MAC et professionnels de la santé dans une perspective d'offre en soins intégrative.

Découvrir différentes pratiques de MAC et développer un regard critique sur leurs conditions d'utilisation dans les soins.

Contenu

Définitions

Etats des lieux en Suisse et dans le monde

Paradigmes de référence : point de vue anthropologique, vision holistique, médecine intégrative etc.

Soins infirmiers et médecine intégrative

Législation, assurances sociales et éthique

Questionnements, indications, limites

Enjeux de la collaboration intra et interprofessionnelle autour de ces sujets

La recherche scientifique dans le domaine des thérapies complémentaires et de la médecine intégrative

Le point de vue des sciences infirmières

Initiation à des techniques de thérapie complémentaire dans une perspective professionnelle

Concepts et mécanismes en jeu dans quelques situations emblématiques, indications et effets secondaires de quelques thérapies complémentaires, risques d'interaction avec les autres traitements, limites, effet placebo, critères de sécurité et conseil au patient.

5. Formes d'enseignement

- Cours en plénière
- Débats critiques
- Séminaires
- APP
- Laboratoires d'habiletés cliniques

2/3 en présentiel, dont 27 h en laboratoire et 1/3 de travail dirigé.

6. Exigences de fréquentation

La présence à tous les cours est obligatoire. Une absence à plus de 20% à ces enseignements peut entraîner une non obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

7. Modalités d'évaluation et de validation

Validation individuelle écrite :

- Un portfolio, afin de démontrer le développement de compétences dans l'accompagnement de la clientèle utilisatrice de thérapies complémentaires, à l'aide de preuves argumentées des apprentissages.

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible

Modalités

Complément oral ou écrit, selon consignes définies par le responsable de module, en fonction des difficultés démontrées lors de la validation.

La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu.

Date de retour : en fonction des modalités, entre les semaines 24 et 28.

Répétition

Modalités de répétition :

Participation au module selon les modalités spécifiques

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété

Validation de la répétition:

a répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation 'est pas possible.

9. Bibliographie

Graz, B., & Cantin, B. (2012). *Les médecines complémentaires : dépasser les clivages*. Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Helms, J. E. (2006). Complementary and alternative therapies : A new frontier for nursing education ? *Journal of Nursing Education*, 45, 117-123. Repéré à <http://web.ebscohost.com/ehost/detail?sid=48560d32-ec20-49dd-8d40-6faa715721f9%40sessionmgr114&vid=12&hid=125&bdata=JnNpdGU9ZWZWhvc3QtbGl2ZQ%3d%3d#db=ccm&jid=4C7>

Pélissier-Simard, L., & Xhignesse, M. (2008). Capsule : Qu'est-ce que la médecine intégrative ? *Le médecin du Québec*, 43(1), 21-22. Repéré à <http://www.fmoq.org/fr/mdq/currentarticles/default.aspx>

Peters, D., Chailow, L., Harris, G., & Morrison, M. A. (2001). *Integrating complementary therapies in primary care : A practical guide for health professional*. Edinburgh, Ecosse : Churchill Livingstone.

Steel, A., & Adams, J. (2012). Developing midwifery and complementary medicine collaboration : The potential of interprofessional education ? *Complementary Therapies in Clinical Practice*, 18, 261-264. doi:10.1016/j.ctcp.2012.06.009

10. Enseignants

Nom du responsable de module : Myriam Urfer
myriam.urfer@hesav.ch

Descriptif validé : sept. 2019

Par la responsable locale de filière : M :C Follonier (HESAV)